

PV de la 3ème rencontre des commissions communales d'intégration du Chablais

Monthey le 5 avril 2014

Préparé par: Sébastien Schafer, Chef de projet agoris

18 août 2014

3^{ème} rencontre des Commissions communales d'intégration du Chablais

**Samedi 5 avril de 08h30 à 12h00,
Au Château de Monthey,
Rue du Château 7, salle des gouverneurs**

Participation

Nous avons pu compter sur **39 participants** plus les organisateurs
Des représentants de 8 communes
Présence de l'AVIC, de Suisse-immigrés et du BCI
De nombreux excusés

Le programme se composait comme suit

0830-0900	accueil – café-croissants
0900-0945	mot de bienvenue agoris – état des lieux
0945-1100	ateliers
1100-1130	retour en plénière - présentation du retour - questions
1130-1140	clôture / évaluation
1140-1200	apéritif

Thématiques des ateliers proposés :

Familles et intégration à l'école
Présentations et échanges de pratiques

Présentation du BCI

Par Sarah Laroche-Neji

Au travers d'un power point, Madame Sarah Laroche-Neji nous a présenté la politique d'intégration dans le canton de Vaud.

Vous retrouvez l'intégralité de la présentation dans les annexes.

Résumé des ateliers

1. Accompagnement Mère-Enfant : Centre Suisse - Immigrés

Historique

- Cette action est née d'un projet d'une étudiante en HES qui a constaté des difficultés de communication et de compréhension des tâches dévolues aux parents
- Le but du projet est donc de favoriser la compréhension entre l'école, la mère et les enfants.
- En effet il est primordial d'éviter un renversement des rôles parents/enfants, il faut éviter que l'école passe par les enfants pour faire passer de l'information. Car dans ce cas l'enfant prend le pouvoir sur les parents.

Acteurs du projet

- Les enseignants = > responsable régional (enseignant qui assume cette tâche)
- CSI = > se charge de trouver des bénévoles qui accompagnent les mamans et les enfants
- Accompagnatrices : leur but est de remettre les tâches dans l'ordre, de rompre l'isolement (cours de français, conseils, aiguiller vers les bonnes ressources), donner les outils et les clés nécessaires pour comprendre la société afin de ne pas mettre l'enfant dans le rôle d'interprète.
- L'école : elle diffuse l'information
- Les acteurs forment une sorte de chaîne comme suit
Responsable régional - > CSI - > bénévoles - > mère, enfants

Constats :

- Les enfants ont de la peine à reconnaître le rôle de ses parents s'il ne peut pas être un soutien.
- Les mères sont souvent les oubliées du système
- Le projet à donc pour but : « L'accompagnement Mère-Enfant (AME) a pour but de faciliter l'intégration des familles migrantes confrontées aux exigences du système scolaire valaisan. Ce projet est proposé aux élèves migrants de l'école primaire qui se trouvent en difficultés scolaires et/ou en difficultés d'intégration. »

Déroulement

- Les rencontres se font à l'école qui met à disposition des salles. Elles durent environ 30' pour les primaires et 1h pour les plus grands. Cela se déroule sur 1 année scolaire, 1x par semaine

- le CSI a la charge de trouver les bénévoles. CSI rencontre les bénévoles pour leur présenter le projet et la charte.
=> à la fin de l'année il y a un bilan avec les responsables régionaux
- Le CSI identifie un répondant régional pour arriver dans l'école ou à la direction
- Il est préférable d'éviter de faire les rencontres au domicile ou d'autres lieux communaux.
- Les discussions ont lieu entre la mère et l'accompagnante. Les points de difficultés sont transmis par le titulaire au bénévole

Remarques

- l'aide se fait indifféremment du statut juridique
- Ce projet vise directement les mères
- trouver le responsable régional à cause de la charge de travail (12 enfants à St-Maurice)
- Au départ, cibler les difficultés et ne pas annoncer tous les cas (pour les enseignants). Le responsable régional doit recentrer
- Travail important au début de l'année
- Eviter la dépendance et savoir se détacher
- Trouver des bénévoles avec des réseaux de contacts locaux
- Importance de la collaboration avec l'école
- Importance du consentement de la famille
- Précarité des statuts (permis L) qui implique de fréquents déménagements

Conclusion

Le CSI est intéressé à s'étendre dans d'autres communes et d'autres écoles pour autant qu'il y ait un appui d'intervenants locaux (politiciens, enseignants et direction)

Pour aller plus loin

- <http://csivs.ch/>

2. Cas pratique à Villars

Cet atelier avait pour but de susciter la discussion après la présentation des réflexions et actions menées à Villars.

La question s'est posée de comment intégrer au mieux toutes ces familles impliquées. Il y a une reconnaissance des difficultés rencontrées et une volonté de mettre quelque chose en place

Idées mises en place

- Protocole d'accueil des élèves allophones (questionnaire prenant en compte le passé de l'enfant, l'organisation de la famille, le projet migratoire,.....)
- Organisations possibles en classe selon les budgets et les effectifs
 - o Classe d'accueil : enfants scolarisés dans une classe spéciale « français » toute la semaine
 - o Groupe accueil : idem que la classe d'accueil mais par exemple tous les matins, l'enfant est scolarisé dans sa classe régulière
 - o Cours intensifs de français :
 - Soit cours intégrés dans la classe régulière
 - Soit cours en dehors de la classe régulière
- activités EOLE en classe régulière pour aider à l'intégration de ces nouveaux élèves. (Eduction et Ouverture aux Langues Etrangères)

Les points à relever

- proposer les cours LCO aux élèves (Langue et Culture d'Origine)
- proposer des cours de français aux parents
- impliquer les parents en les intégrant avec l'aide d'interprètes

Conclusion

Ce que les gens vivent les a construits et la migration n'implique pas de recommencer une nouvelle histoire mais poursuivre son histoire personnelle.

3. Collaboration commission d'intégration - école

Synthèse des enjeux et questionnements présentés

Le but de cet atelier était de générer des réflexions.

*Les discussions ont porté sur les questionnements suivants : **Les commissions d'intégration ont-elles besoin de collaborer avec les écoles ? Le doivent-elles ? Le peuvent-elles ? Comment permettre aux parents migrants de connaître le système scolaire ? Comment communiquer pour que les messages arrivent aux parents migrants et qu'ils participent aux activités ?***

→ Pour certaines communes, il s'agit surtout de collaborations ponctuelles lors d'événements/projets particuliers.

Apports et difficultés dans la collaboration entre les écoles et les commissions d'intégration

Apports :

- *Vouvry : bonne collaboration : participation à une exposition (ateliers), ainsi qu'à la fête interculturelle, bonnes interactions.*
- *Monthey : lien récent et à développer d'avantage entre la commission scolaire et la commission d'intégration*
- *Collombey-Muraz : tout d'abord il y avait le groupe de parents de langue étrangère, puis la création du groupe de parents d'élèves avec un représentant à la commission scolaire ainsi qu'à la commission d'intégration. Bonne collaboration et transmission d'information notamment pour la fête de l'intégration*
- *Aigle : il y a une commission d'accueil-intégration avec les directeurs des écoles et les enseignants qui permettent d'apprendre le système scolaire aux parents.*
- *Bex il existe un cours pour les parents qui s'appelle « apprendre l'école. »*
- *St-Maurice : la commission d'intégration est toute récente*

Difficultés :

- *Manque de migrants dans les commissions scolaires, manque de reconnaissance et de valorisation*
- *Les migrants ne sont pas toujours représentés dans les commissions*
- *Parfois un manque de collaboration entre les commissions : méconnaissance mutuelle du travail et du rôle de l'autre ?*

Quels rôles les commissions d'intégration peuvent avoir au sein des écoles ?

- *Les commissions d'intégrations ont une bonne vision des problématiques d'intégration au sein de leur commune (maintien de la langue étrangère, transmission des informations, rôle de la mère, etc.) et ont une vision externe de l'école.*
- *Transmettre/ informer les commissions scolaires des difficultés générales rencontrées par les migrants vis-à-vis de l'école et du système scolaire.*
- *Se tenir à disposition des écoles pour des situations spécifiques.*
- *Transmission de l'information au sein des communautés, effet de ricochet pour informations spécifiques.*
- *Attirer l'attention des commissions scolaires sur les attentes et les besoins des migrants.*

Pistes d'action et questionnements :

- *Projet parents-enfants,*
- *Apprendre l'école,*
- *Sacs d'histoire*
- *Accueil petite enfance*
- *Traduction des documents*
- *Eveil au français*
- *Rencontre annuelle des commissions*

4. Présentation du travail de l'AVIC

Présentation

- Madame Ariane Montagne coordinatrice accompagnée du vice-président ainsi que d'une interprète portugaise a expliqué le pont entre les cultures que permet l'AVIC
- Cette association a été présente au salon des métiers pour effectuer des traductions dans plusieurs langues (portugais, serbe, albanais, croate)
- L'AVIC propose des traductions pour plus de 30 langues
- 7 à 8 interprètes habitent la région de Monthey

Pistes d'actions possibles

- à Fully organisation d'une journée sur le thème de l'interprétariat - > depuis 8 interventions
- Mettre au budget un montant pour l'interprétariat - > facilite l'utilisation de ce service
- Au niveau des communes : il faut en parler, expliquer à la commission d'intégration (ou multiculturelle), le service doit aussi informer la commission scolaire. Il est important que toutes les instances de la commune qui pourraient en avoir besoin aient connaissance de ce que propose l'AVIC
⇒ pour le moment les services de l'AVIC sont très peu utilisés, pourquoi ?

Apports et difficultés de ce genre de projet

Apports

- Il propose un pont entre 2 cultures
- Il apporte une contribution précieuse à la communication, ce qui permet dans le cadre scolaire d'établir des relations de confiance entre familles migrantes et école.
- Les services apportés par l'AVIC ont des critères importants de professionnalisme, confidentialité et neutralité
- Le rôle de l'interprète dépasse la simple traduction des mots, c'est aussi une aide à la compréhension du contexte et des enjeux.
- L'intervention de l'AVIC permet de faciliter les démarches entre autorités et familles migrantes.

Difficultés

- Faire comprendre les apports d'un interprète professionnel par rapport au voisin qui fait une traduction (conflits d'intérêts, perte de confidentialité, enjeux de pouvoir,....)
- Il est difficile de trouver des personnes relais au sein des communautés
- Les interprètes ont aussi un rôle de médiateur culturel
- Peu de reconnaissance de l'importance de ce travail professionnel

Ressources pour aller plus loin

- www.interpretavic.ch

Clôture de la rencontre

La commission d'intégration de Monthey nous a préparé un buffet apéritif aux saveurs du monde afin de clore cette rencontre par un moment de convivialité.

Concernant la prochaine rencontre

Il a été décidé à l'unanimité de reconduire cette formule l'année prochaine. La prochaine rencontre se déroulera au

Printemps 2015 à Aigle

Merci d'avance à Aigle qui s'est engagé à la coorganiser.

Remerciements

- À la commune de Monthey, sa municipalité et en particulier son vice-président, sa commission d'intégration,
- À Céline Exquis, Senta Gilloz et Bernadette Borgeat
- Aux différentes animatrices et animateur des ateliers
- À Daniela Monteiro Lopes et Aude Joris-Monnat
- À Georges Mariétan

Annexes :

- Présentation du BCI
- Résultats de l'évaluation des participants
- Liste des participants
- Présentation de l'AVIC